LES PUCES-BROCANTES DE L'ASCENSION

Organisées par le F.C.LOURDAIS XV

REGLEMENT

Article 1 : « Les Puces-brocantes du FC.LOURDAIS » sont organisées par l'Association « FC.LOURDAIS XV », en accord avec la Municipalité de la ville de Lourdes.

Article 2 : Cette manifestation, destinée à promouvoir la vente et l'échange dans les domaines indiqués à l'article 3, est ouverte à tous.

Article 3 : Pourront faire l'objet d'une vente ou d'échange, les éléments indiqués ci-après : vaisselle, petits mobiliers, mobiliers divers, bric à brac, vêtements, outils, livres, plantes…

Article 4 : « Les Puces-Brocantes du FC. LOURDAIS XV » sont organisées le jeudi 21 mai 2009 de 8h00 à 19h00 au stade Antoine Béguère.

Article 5 : Chaque exposant doit s'acquitter d'un droit de place forfaitaire (tarifs définis sur le dossier d'inscription). Une inscription n'est effective que si :

- le dossier est dûment rempli et signé,
- le règlement par chèque bancaire à l'ordre du FC. LOURDAIS XV est joint au dossier.

Le nombre de places étant limité, une inscription n'est valable que si le paiement est joint au dossier. La date limite pour un éventuel désistement est fixée au 19 mai 2009. Au delà de cette date, il ne sera procédé au aucun remboursement.

Article 6 : Chaque exposant aura un numéro correspondant à son emplacement, désigné par les organisateurs, présents sur le site de 6h30 à 12h00. **Il ne sera pas possible de changer de place**. Dans tous les cas, l'exposant est tenu de respecter son engagement et ne peut en aucun cas demander le remboursement de sa place.

Artcle 7 : Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature, d'annuler toute inscription ou d'exclure tout exposant qui troublerait l'ordre ou la moralité des « puces brocantes » et ceci sans qu'il puisse leur être réclamé d'indemnité de toute sorte.

Article 8 : Les exposants devront impérativement stationner leurs véhicules sur le parking de la salle des sports ou Av A. Béguère, sauf ceux ayant un emplacement spécial avec véhicule.

Article 9 : Chaque exposant s'engage à :

- rester toute la journée (8h00 à 19h00)
- nettoyer son emplacement avant son départ (tous les détritus doivent être déposés dans les poubelles prévues à cet effet)

Article 10 : Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de litige d'un exposant avec des contributions publiques, douanes et polices diverses. Il en est de même en cas de mensonge, tricherie pour falsification des dits exposants. Par leur adhésion, les exposants déclarent renocer à tous recours contre les organisateurs en cas de vol, perte, détérioration, … Les objets et documents exposés demeureront sous l'entière responsabilité de leur propriétaire à leurs risques et pertes, y compris par cas fortuit ou de force majeure comme feu, accident, attentat…

Article 11 : Par la signature, l'exposant accepte le présent règlement.

Fait à : …….**Le :** …….

Mention « Lu et Approuvé » + Signature

LES PUCES-BROCANTES DU F.C. LOURDAIS XV

Stade Antoine Béguère

JEUDI 21 MAI 2009 ASCENSION de 8H00 à 19H00

DOSSIER D'INSCRIPTION

NOM : ……..**PRENOM :** …….

ADRESSE : …….

……

……

TELEPHONE : / / / / .

CARTE D'IDENTITE : ……

DELIVREE LE : ……

PAR LA PREFECTURE DE : …….

Ou N° R.C : ……

VEHICULE : **Marque et couleur :** ……

Immatriculation : …….

OBJETS EXPOSES :

……

……

Possibilité de louer sur place des tables (2 € la table de 1.20m)
une caution de 20 € vous sera demandée.

EMPLACEMENT : Cochez le forfait souhaité

[] 2 m x 2 m = 4 m² …… 8 €uros

[] 4 m x 2 m = 8 m² …… 15 €uros

[] 6 m x 2 m + véhicule = 18 m² ……30 €uros

[] 12 m x 3 m + véhicule = 36 m² ……40 €uros

Je soussigné…… demande l'autorisation d'exercer l'activité d'exposant pour la journée du jeudi 21 mai 2009 (de 8h00 à 19h00) et atteste sur l'honneur n'avoir pas participer à plus de deux vide--greniers durand cette année. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement ci-joint et déclare m'y conformer. Je joins, à mon inscription la ***photocopie recto verso de ma carte d'identité ainsi que le paiement de ma réservation.***

Fait à ……**Le**…….

Mention « Lu et Approuvé « + Signature

A retourner dès reception à l'adresse suivante :

F.C LOURDAIS XV – Stade A. Béguère – 65100 LOURDES

Tél. 05.62.94.14.24 **Fax :** 05.62.94.61.22

Email : fclourdais15@wanadoo.fr